



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 23.06.2023, **Publication répétée:** 21.06.2023, 22.06.2023

Date de fin de visibilité prévue: 21.06.2026

Numéro de publication: SR01-0000009314

Entité de publication

Etude Piller & Morel, Avenue du Midi 37, 1700 Fribourg

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus ACPI Investments SA avec Cardeco Sàrl

3. Publication

Organisation transférante:

ACPI Investments SA
CHE-273.645.435
Allée Paul-Cantonneau 9
1762 Givisiez

Organisation reprenante:

Cardeco Sàrl
CHE-108.685.560
Allée Paul-Cantonneau 9
1762 Givisiez

Publication de la fusion dans la FOSC: 15.06.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 15.09.2023 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Cardeco Sàrl
Allée Paul-Cantonneau 9
1762 Givisiez